

ACTIVITÉS SUR LA PISTE NORD

Le ministre des Transports a approuvé la construction de la piste nord en 1992. Cette approbation faisait suite à une longue évaluation environnementale; cette dernière comprenait notamment un examen indépendant par la Commission d'examen et d'évaluation en matière d'environnement. Le ministre, en approuvant la piste, a pris 22 engagements en matière d'environnement, dont 10 concernaient le bruit. Dans le cadre de ces engagements, la piste nord fait l'objet des restrictions suivantes :

- Aucune activité n'est permise entre 22 h et 7 h*;
- La piste doit servir principalement aux atterrissages, mais les décollages sont permis lorsque le niveau de circulation s'approche de la limite de capacité, comme durant les périodes de pointe;
- L'emploi de l'inversion de poussée doit être minimal, conformément aux procédures d'activités sécuritaires.

*Ces restrictions sont levées en cas d'urgence ou d'entretien des terrains d'aviation.

Même si les activités de la piste nord respectent les restrictions du ministre, voici les utilisations pour lesquelles nous recevons le plus de questions ou qui soulèvent le plus d'inquiétudes.

Utilisation de la piste au cours du programme d'entretien d'été annuel

Le réseau de pistes requiert, au même titre que les routes et les autoroutes, un entretien régulier et continu afin de le maintenir dans le meilleur état possible. Le fait d'entretenir le terrain d'aviation selon des normes élevées permet d'exploiter les aéronefs dans un milieu sécuritaire.

Même si un entretien régulier est effectué quotidiennement, certains projets et réparations doivent être entrepris chaque été, ce qui exige la fermeture de la piste sud. Au cours des travaux, la piste sud est fermée la nuit, afin que les équipes d'entretien puissent y travailler. Quand la piste sud est fermée, c'est la piste nord qui est utilisée pour tous les décollages et les atterrissages.

L'horaire d'entretien est affiché sur notre site Web – www.yvr.ca – afin que nos voisins sachent à quel moment s'attendre à des changements quant aux activités sur nos pistes. L'horaire est revu chaque année et mis à jour au besoin. La durée exacte de la fermeture de la piste dépend de la quantité et du type de travail à exécuter.

Départs afin de réduire les retards

Même si la piste nord sert surtout aux arrivées, elle peut aussi être utilisée aux décollages durant les périodes de pointe de la journée afin de réduire les retards. Ces périodes de pointe ont normalement lieu en été, au moment où la circulation aérienne est importante.

Afin de mieux comprendre les termes « capacité » et « période de pointe », l'Administration de l'aéroport a mené une étude approfondie sur la capacité des pistes. Cette étude a permis d'évaluer les retards et les temps d'attente à l'aéroport. De cette étude sont nées les lignes

directrices suivantes, qui servent à déterminer à quel moment l'aéroport est utilisé au maximum et à quel moment faire décoller les aéronefs de la piste nord :

- Lorsqu'il y a de 35 à 40 atterrissages ou décollages à l'heure;
- Lorsqu'il y a entre 60 et 70 atterrissages et décollages à l'heure.

De manière générale, les chiffres quant à ces lignes directrices sont dépassés au printemps et en été, tôt le matin, en milieu de journée et en début de soirée.